



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENTS INTITULÉ :

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 07-2000 RELATIVEMENT AUX
NORMES DE LOCALISATION DES FOURNAISES AU BOIS EXTÉRIEURES**

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO
126-2018, AVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Conseil municipal a adopté, à sa séance du 12 octobre 2018, le projet de règlement numéro 126-2018.

QUE ce projet de règlement vise à réglementer l'usage des fournaises au bois extérieures quant à leur localisation, à leur distance par rapport aux limites de propriété et aux bâtiments résidentiels avoisinants, etc.

QUE ce projet de règlement comporte aussi une note permettant l'épandage d'insecticide « *Bacillus Thuringiensis israelensis* » pour le contrôle des insectes piqueurs.

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement, le samedi 10 novembre 2018, à compter de 10 h, à l'hôtel de ville, situé au 2053, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-des-Plages.

QU'AU cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou la personne qu'il désignera expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption, et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet, formuler des commentaires ou suggérer des modifications.

QUE le projet de règlement numéro 126-2018, modifiant le règlement de zonage, contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire pour l'ensemble du territoire.

QUE ce projet de règlement, ainsi que la délimitation de l'ensemble du territoire municipal, peuvent être consultés à l'hôtel de ville de Lac-des-Plages, située au 2053, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-des-Plages, pendant les heures ordinaires de bureau.

QUE le présent avis est également affiché dans le « *Journal les 2 Vallées Petite-Nation et Lièvre* ».

DONNÉ à Lac-des-Plages, ce 23 octobre 2018.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Dagenais', is written over a horizontal line.

Denis Dagenais, g.m.a.